HAL
open science

Master Santé publique

Rapport Hcéres

To cite this version:

Rapport d'évaluation d'un master. Master Santé publique. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02028977

HAL Id: hceres-02028977

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028977

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master Santé publique

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,[1]

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Santé

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La mention *Santé publique* forme des futurs chercheurs et des professionnels dans de nombreux domaines de la santé publique, des biostatistiques à l'organisation de la prise en charge de personnes en situation de handicap, en passant par l'épidémiologie. Les débouchés sont aussi variés, et peuvent concerner des postes d'enseignants-chercheurs, de chercheurs, ou d'ingénieurs dans des structures de recherche publiques ou privées, mais aussi des métiers d'encadrement ou d'expertise dans des établissements de santé ou d'autres structures publiques dans le domaine de la santé, des organismes de protection sociale ou des organisations non-gouvernementales, par exemple.

La mention se décline en 10 spécialités, trois à visée recherche (R) et sept professionnelles (P). Trois spécialités (R et P) ont été récemment créées en réponse à un appel à projets Investissements d'Avenir (Académie d'Excellence, A*Midex 2013), et sont proposées selon un mode d'enseignement à distance. Les sept autres ont un mode d'enseignement présentiel. Les enseignements sont accessibles en formation initiale ou continue, et la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou des acquis professionnels (VAP) peuvent aussi permettre de suivre la formation au titre de la formation continue et permanente.

Les spécialités sont :

- *Méthodes quantitatives et économétriques pour la recherche en santé* (MQERS ; R, enseignement à distance), qui forme aux méthodes statistiques et à la modélisation économique pour l'analyse de données médicales ;
- *Santé publique, société et développement* (SPSD ; P, enseignement à distance), qui forme à l'évaluation et au développement des systèmes de santé dans les pays émergents ;
- *Expertise et ingénierie des systèmes d'information en santé* (EISIS ; P, enseignement à distance), qui forme à la conception et à la maîtrise des systèmes d'information en santé ;
- *Epidémiologie* (R, enseignement présentiel) qui forme à la recherche en épidémiologie ;
- *Encadrement des organisations de santé* (P, enseignement présentiel), qui forme au management et à la gestion des organismes de santé privés ou publics ;
- *Prévention, éducation pour la santé, éducation thérapeutique* (P, enseignement présentiel) qui forme des professionnels dans le domaine de l'éducation à la santé et de l'éducation thérapeutique ;
- *Qualité et gestion des risques en santé* (P, enseignement présentiel), qui forme à la mise en œuvre de la démarche de certification dans les établissements de santé ;
- *Handicap et santé* (P, enseignement présentiel), qui forme des professionnels pour des activités d'encadrement dans les organismes s'occupant de personnes en situation de handicap ;
- *Société, environnement, enjeux sanitaires* (SENS) Professionnel (P, enseignement présentiel) et
- *Société, environnement, enjeux sanitaires* (SENS) Recherche (R, enseignement présentiel) qui tous deux forment les étudiants sur les relations entre l'environnement et la santé, dans des objectifs différents (professionnels ou recherche).

Les enseignements des spécialités enseignées selon un mode présentiel ont lieu sur le campus de la Timone, à l'exception de deux unités d'enseignement (UE) mutualisées avec le master *Qualité* porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) de Sciences qui ont lieu sur le site de Saint-Jérôme.

Analyse

Objectifs
Les objectifs sont décrits en termes de connaissances théoriques et les points abordés sont décrits pour chacune des 10 spécialités. Pour les enseignements présentiels les compétences sont décrites en détail pour les spécialités *Prévention, éducation pour la santé, éducation thérapeutique* (ex : être capable de monter un projet d'éducation à la santé), *Qualité et gestion des risques en santé* (ex : assurer la mise en œuvre de la démarche certification) et *Handicap et santé* (ex : connaitre et appliquer la réglementation et la législation dans le domaine du handicap). Les compétences requises pourraient être détaillées dans les autres spécialités (*Epidémiologie*, *Encadrement des organisations de santé*, *SENS*, en particulier la spécialité professionnelle) ainsi que dans les formations à distance où elles ne sont citées que par les métiers qu'elles permettent d'exercer (ex : métiers d'encadrement et d'expertise, mener des recherche en méthodologie de haut niveau). Pour la spécialité *Prévention, éducation pour la santé, éducation thérapeutique*, on aimerait savoir si la formation s'adresse également à l'exercice de l'éducation thérapeutique dans des structures individuelles ou libérales. Malgré un manque de précision dans certaines rubriques (en particulier pour les enseignements à distance et la spécialité *SENS* professionnelle), les objectifs sont globalement clairement énoncés, avec le détail des compétences, et des métiers possibles en terme de débouchés, qui sont conformes aux enseignements suivis (ex : Encadrement et expertise dans le domaine des systèmes d'information, Biostatisticien, ou encore, Ingénieur dans les hôpitaux, experts dans les organismes de santé du secteur public).
Organisation
L'organisation est assez différente pour les spécialités enseignées à distance et celles enseignées plus classiquement en présentiel. Pour les spécialités enseignées à distance, l'organisation est originale et fait appel aux outils des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Les cours sont diffusés sur Internet à heures fixées (i.e. de façon synchrone) (NetConférences), les horaires étant calés sur le fuseau horaire français, adapté à la grande majorité des étudiants (excepté Haïti). Des contenus en lignes sont également mis à disposition des étudiants sur une plateforme d'enseignement à distance, et un tutorat est organisé de façon asynchrone à travers des forums de discussion ou par e-mail et de façon synchrone. Un certain nombre d'UE sont mutualisées entre les trois spécialités, d'autres sont spécifiques de chacune d'elles, ce en première année de master (M1) comme en seconde (M2). Par ailleurs, une série de mini-conférences diffusées sur internet (webinars) est organisée, qui sont pour le moment réservées aux seuls inscrits mais qui devraient être ouvertes à un public très large à partir de 2017. Ces webinars sont des conférences présentant un approfondissement dans les thèmes étudiés dans les spécialités ; les étudiants font l'objet d'une évaluation individuelle à la fin de chaque conférence suivie. Pour les spécialités à enseignement présentiel, le format est plus classique, avec un tronc commun en M1 au premier semestre (S1) et pour une partie du deuxième (S2), et des enseignements spécifiques aux spécialités dès le S2, mais surtout en M2 (S3 et S4). En M2, 70 % des crédits sont obtenus par des UE obligatoires et spécifiques à la spécialité, et 30 % par des UE optionnelles. Parmi les UE obligatoires, on note trois UE à compétence transversale (visant des apprentissages en gestion de projet, anglais, et méthodes bibliographiques). La diversité des options permet d'adapter le programme aux compétences initiales et aux projets des étudiants. Des UE supplémentaires peuvent être choisies et sont alors inscrites en annexe au diplôme. Pour toutes les spécialités, des stages sont obligatoires, parfois en M1 et en M2, parfois en M2 uniquement (par exemple stages d'une durée de deux mois en M1 et trois mois en M2 pour la spécialité *EISIS*, stage d'une durée de un mois en M1 et cinq mois en M2 pour les spécialités enseignées en présentiel, mais stage en M2 uniquement – d'une durée de six mois – pour la spécialité *SPSD*). On ne note pas de mutualisation d'UE entre les spécialités enseignées sur des modes différents (présentiel ou à distance), ce qui est compréhensible, mais une bonne mutualisation des enseignements entre les spécialités relevant des mêmes modes d'enseignement. Dans l'ensemble, l'ensemble de l'organisation est bien décrite et tout à fait satisfaisante. L'organisation de l'enseignement à distance est originale, avec le maintien d'une formation d'excellence reposant sur des procédures adaptées à la forme de l'enseignement et favorisant un enseignement pour le plus grand nombre, de manière synchrone et asynchrone. Les modalités de validation sont concordantes (productions et suivi par les tuteurs) avec la dispensation à distance. L'organisation de l'enseignement présentiel est consubstantiellement plus conventionnelle, et adaptée à l'enseignement. Dans les deux cas les mutualisations sont expliquées et permettent de diversifier l'offre et les profils de compétences.

Positionnement dans l'environnement

La mention *Santé publique* est adossée à l'école doctorale 62 *Sciences de la vie et de la santé*. Les spécialités sont aussi adossées à deux unités de recherches (UMR 912 SESSTIM (Sciences Economiques & Sociales de la Santé & Traitement de l'Information Médicale) pour les spécialités enseignées à distance et EA (équipe d'accueil) 3279 pour les spécialités « présentielles ») dont les thématiques sont complètement en rapport avec les domaines des spécialités. Le master bénéficie en outre de l'environnement de l'établissement (AMU) en termes de recherche, et de l'appartenance de la plupart des enseignants-chercheurs impliqués dans la mention à des pôles médicaux hospitaliers de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Marseille (AP-HM). La richesse de l'environnement hospitalo-universitaire est remarquable (AP-HM, Institut Paoli Calmette – centre de lutte contre le cancer, hôpital d'instruction des armées, etc.). Les spécialités « à distance » ont en outre bénéficié d'un label Académie d'Excellence (A*Midex 2013). Elles bénéficient aussi d'un réseau international avec des accords de coopération avec plusieurs pays d'Afrique sub-saharienne et d'un partenariat avec l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF).
L'environnement professionnel des spécialités qui n'ont pas de vocation à former les étudiants à la recherche semble moins mis en avant dans le dossier. Les formations professionnelles sont adossées à des services et pôles médicaux qui ont une expertise dans les domaines enseignés, mais des liens plus étroits ou plus formels avec d'autres partenaires relevant du secteur public ou du secteur privé auraient gagné à être explicités.
En termes de positionnement de l'offre, il n'existe pas d'autre formation concurrente au niveau régional, même si des masters comparables existent dans de nombreuses universités en France (Toulouse, Bordeaux, Nancy, Lyon et plusieurs à Paris, entre autres). On peut souligner que l'offre d'enseignement à distance est originale en France de par ses modalités d'enseignement et l'utilisation des TICE (d'autres formations à distance en santé publique existant, notamment celles proposées à Bordeaux et Nancy).
Il existe une coopération entre la spécialité *Santé publique* et d'autres enseignements du champ *Santé*, avec l'organisation de trois journées d'interactions dédiées à l'ancrage territorial et le continuum formation-recherche, de l'environnement socio-économique, de l'environnement académique et international.
Au niveau local, la spécialité *Qualité et gestion des risques en santé* fait déjà l'objet d'une mutualisation d'UE avec la mention *Qualité* portée par l'UFR de Sciences. Sans être complètement redondante, elle pourrait aussi avoir des points communs avec d'autres spécialités de master (mention *Prévention des risques* portée par l'UFR de Pharmacie, par exemple), et il pourrait être envisagé des rapprochements ou des mutualisations d'enseignement.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est très étoffée et repose majoritairement sur des enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires des disciplines de la santé publique et d'autres spécialités médicales (majoritairement d'AMU, mais aussi de l'Université de Nice), avec également des enseignants-chercheurs des disciplines autres que médicales (économie ou écologie, par exemple). L'équipe est constituée d'une vingtaine de coordonnateurs et/ou responsables d'UE pour les enseignements présentiels, et d'une dizaine de coordonnateurs et/ou responsables d'UE dans l'enseignement à distance, tous statutaires. La majorité est responsable, ou co-responsable de plusieurs UE (deux en général).
Un grand nombre de professionnels (environ 220) effectuent des interventions qui peuvent être très ponctuelles (une heure) ou beaucoup plus importantes (jusqu'à plus de 60 heures) ; ils assurent environ 54 % du volume horaire des enseignements de l'ensemble de la mention. Ces professionnels peuvent être des praticiens hospitaliers de CHU, des chercheurs (Inserm ou IRD, par exemple), des professionnels d'organismes publics (ARS, CNAMTS, par exemple), des cadres de santé, des professionnels des collectivités locales, mais aussi des salariés du secteur privé. A titre d'exemple, pour la spécialité *Environnement et handicap*, une vingtaine de professionnels d'entreprises privées en lien avec la spécialité est mentionnée (diagnostic immobilier, entreprise de santé au travail par exemple).
Pour les spécialités « à distance », une chaine pédagogique a été mise en place (coordonnateur d'UE, enseignant d'UE, tuteur d'UE, mentor de stage, référent stage, référent étudiant) pour adapter l'enseignement à ce format qui nécessite un suivi plus rapproché de l'étudiant. La formalisation de cette chaîne de responsabilité pédagogique est un atout intéressant. L'équipe bénéficie aussi d'un ingénieur TICE qui permet d'utiliser de nombreux outils numériques (quizz, vidéos, vidéos enrichies) et de développer des outils spécifiques (module d'auto-apprentissage et adaptatif du logiciel de statistique R, par exemple). On soulignera enfin que l'équipe de l'enseignement à distance organise un déplacement annuel des enseignants à l'étranger, par rotation de site.
Au total, on note une grande diversité des intervenants, à la fois en termes d'origine (inter-composantes, inter-établissements, et vacataires) et de pratique (chercheurs du domaine public, salariés du secteur privé, auto entrepreneurs). Cela confère à l'équipe pédagogique une grande richesse de compétences, adaptées aux formations et aux cœurs de métier visées par la mention.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les nombres d'inscrits en M1 sont en augmentation depuis la rentrée 2012 (de 107 à 169 en 2015, avec une augmentation constante), alors que les effectifs en M2 sont plus stables (variant entre 142 et 175, sans tendance notable). Les taux de réussite ne sont pas très élevés, entre 46 et 61 % en M1 et entre 63 % et 67 % en M2, selon les années. Les données d'effectifs et de réussite ne sont pas données pour toutes les spécialités mais pour trois spécialités uniquement.
Dans les spécialités « à distance », 70 % des étudiants sont étrangers, et proviennent d'une trentaine de pays différents (Europe de l'ouest, Afrique du nord, Afrique sub-saharienne, Haïti, notamment).

Les taux d'insertion professionnelle – et en particulier les résultats de l'enquête conduite par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'Université – ne sont présentés que pour une spécialité. Il semble par ailleurs que cette enquête n'ait pas encore été reconduite pour les diplômés après 2011, et plusieurs spécialités n'ont été créées qu'après cette date. Les résultats présentés sont très parcellaires (30 % de réponse à l'enquête pour la spécialité EISIS, par exemple) pour que ces données puissent être exploitées. Des informations dans le dossier font état d'une bonne insertion professionnelle, sans que des résultats chiffrés permettent de supporter ce jugement. Un tableau d'effectif est présenté de façon groupée pour la mention, mais les effectifs de poursuite en doctorat additionnés de ceux insérés dans la vie professionnelle dépassent les nombres de diplômés, par exemple, rendant difficile l'interprétation des données présentée. Il est possible que des étudiants ayant déjà un emploi poursuivent aussi en doctorat, mais cela aurait dû être précisé. Aucune information précise n'est fournie sur la provenance de ces données. Le document ne permet pas d'apprécier la durée moyenne de recherche d'emploi ni le détail de l'adéquation de l'insertion professionnelle et/ou à la poursuite d'études en lien avec les objectifs de la formation.
Dans l'ensemble, le dossier est peu renseigné sur les taux de réussite (données par spécialité et disponibles pour trois d'entre elles uniquement) et sur le devenir des diplômés.

Place de la recherche

Les spécialités du master, qu'elles soient à vocation recherche mais aussi professionnelle, bénéficient d'un adossement fort à deux unités de recherche (UMR 912 SESSTIM pour les spécialités enseignées à distance et EA 3279 pour les spécialités « présentielles ») dont les thématiques sont en parfaite cohérence avec les spécialités enseignées. Il s'agit là d'un point fort de cette formation. On note en outre que six autres unités ou équipes de recherche accueillent des étudiants en stage, pour les spécialités recherche comme professionnelles.
On notera aussi que la majorité des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs rattachés à des équipes de recherche labellisées et dont les activités de recherche sont en lien très fort avec les thématiques enseignées.

Place de la professionnalisation

L'équipe d'enseignants démontre que la place de la professionnalisation n'est pas négligée dans les formations. Pour certaines spécialités « présentielles », le dossier reprend les compétences qui ont été détaillées plus haut. Pour l'ensemble des spécialités (à l'exception de la spécialité *SENS* professionnelle) une liste de métiers auxquels la formation prépare est aussi donnée.
Des UE ciblant des compétences transverses ont été mises en place (par exemple, gestion de projet, communication, anglais ou séminaire sur la rédaction de CV). Dans certaines spécialités, les compétences nécessaires aux métiers visés sont développées par l'organisation de séminaires où interviennent des professionnels sur des mises en situation. Des projets personnels ou de groupes sont requis. Les stages de M1 et M2 sont aussi cités comme permettant une bonne insertion en milieu professionnel. Néanmoins, le dossier gagnerait à mieux mettre en valeur ce qui est mis en place pour permettre aux étudiants d'appréhender le monde du travail au-delà des stages.
On notera que le master recrute aussi des étudiants par des dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou professionnels (VAP), avec environ sept dossiers par an.
Il n'y a pas de fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) pour cette mention, ce qui est regrettable, dans la mesure où 7 des 10 spécialités sont des spécialités à visée professionnelle.

Place des projets et des stages

Les modalités de stage diffèrent d'une spécialité à l'autre. Dans la spécialité *EISIS* la durée des stages est de deux mois en M1 et trois mois en M2, pour les spécialités *MQRS* et *SPSD* il n'y a pas de stage en M1, et les stages durent respectivement cinq et six mois en M2. Enfin, pour les spécialités enseignées en présentiel, un stage d'une durée de un mois est prévu en M1 et un autre de cinq mois en M2. Le stage de M1 conduit à l'obtention de 9 crédits (ECTS), celui de M2 donne 21 ECTS en formation professionnelle, et 27 dans les spécialités recherche.
Pour les spécialités « à distance », les étudiants doivent trouver un terrain de stage par eux-mêmes avant de déposer leur dossier de demande d'inscription, alors que pour les spécialités « présentielles » une liste de terrains de stage est proposée, mais elle semble uniquement indicative. Pour toutes les spécialités, un suivi du stage est réalisé par l'équipe pédagogique à plusieurs reprises en cours d'année. Pour les spécialités « présentielles », il existe un guide de réalisation du mémoire, et une UE de formation de mémoire. Des dispositifs d'accompagnement sont également organisés (séance de regroupement, rédaction de CV et de lettre de motivation). Tous les stages donnent lieu à la remise d'un mémoire et à une soutenance.
Pour l'ensemble de la mention, l'aide aux étudiants pour l'identification de terrains de stage semble pouvoir être améliorée.

Place de l'international
La place de l'international est prépondérante pour les spécialités « à distance », avec des partenariats formalisés avec plusieurs pays (Mali, Burkina-Faso) et une proportion importante d'étudiants étrangers inscrits dans la formation (en augmentation constante depuis 2012, passant de 48 % à plus de 80 % en 2015). Ces étudiants viennent de plus de 30 pays au total principalement de pays d'Afrique (surtout sub-saharienne et Maghreb), mais parfois aussi d'Europe (Suisse, Luxembourg, Belgique). La part de l'international est moins prononcée pour les spécialités « présentielles », bien qu'il soit noté une proportion importante d'étudiants provenant de pays étrangers francophones (sans que des données chiffrées ne soient présentées). Des partenariats sont en cours de discussion avec le Canada, la Belgique et la Suisse. Dans ces spécialités une UE d'anglais est obligatoire en M1, avec un objectif de niveau *Test of English for International Communication* (TOEIC), mais le dossier ne précise pas si les étudiants sont aidés, entraînés ou incités à effectivement passer la certification, ce qui serait un plus.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
Le dossier aurait dû préciser l'origine des étudiants inscrits à la mention (et dans les différentes spécialités) en termes de formation antérieure (étudiants provenant de d'une troisième année de licence (L3), d'autres masters, de cursus de santé ou para-médicaux, par exemple). Dans toutes les spécialités, une sélection sur dossier est mise en place. Pour les spécialités « à distance », la publicité et le recrutement se font naturellement via internet, et les procédures sont dématérialisées. Plusieurs dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place, et notamment des NetConférences de remise à niveau (« mise au point »), et la mise en place de tutorat. Ce tutorat est « séniorisé », et répond à une charte qui est consultable en ligne. Les enseignements à distance bénéficient de mise à disposition de salles, d'ordinateurs et de connexions internet facilitées par le partenariat AUF. Le master se repose aussi sur le réseau d'anciens étudiants pour aider les étudiants, en particulier au niveau local. On notera enfin l'obtention de bourses de M2 dans le cadre de l'Académie d'Excellence MEDSe-PubHealth afin de permettre à des étudiants d'Afrique sub-saharienne d'être accueillis en France. Le montant de la bourse n'est cependant pas précisé, ni ce qu'elle comprend (déplacement, hébergement, rémunération) Pour les spécialités présentielles, des journées de regroupement et séance de révisions sont organisées. Il existe également un dispositif de remise à niveau pour les étudiants entrants directement en M2, avec des UE proposées en e-learning. Des tests de positionnement sont actuellement développés et seront disponibles grâce à l'environnement numérique de travail (ENT) afin de permettre aux étudiants de s'autoévaluer. En termes de passerelles, on notera que les étudiants peuvent se réorienter vers une autre spécialité en fin de M1, ce qui est facilité par la mutualisation poussée des UE de M1.
Modalités d'enseignement et place du numérique
La place du numérique est exceptionnelle pour les spécialités « à distance », avec les cours dispensés sous forme de NetConférences en streaming, le tutorat à distance, l'organisation de webinars… L'utilisation des TICE est très poussée et le master bénéficie de l'apport technique d'un ingénieur pour ces projets, qui visent à développer des cours en vidéo enrichie, par exemple avec des éléments interactifs. Pour les spécialités « présentielles », les modalités d'enseignement sont plus classiques, avec néanmoins une part importante donnée à des travaux de groupes et la mise en place d'enseignements utilisant la pédagogie inversée. L'ENT est utilisé pour les supports de cours, ce qui est courant, mais aussi pour des forums de discussion, les futurs tests de positionnement et les questionnaires de satisfaction des étudiants. Le numérique est donc très présent dans cette formation, ce qui est une nécessité dans la formule « à distance ». Les enseignements présentiels pourraient bénéficier de cette organisation en e-learning pour leurs spécialités.
Evaluation des étudiants
Chaque UE donne lieu à une évaluation par un examen final, avec des modalités spécifiques et bien décrites pour les enseignements à distance. Ces modalités sont détaillées sur des fiches standardisées accessibles sur la plateforme pédagogique. Les modalités de validation sont formalisées dans des documents portés à la connaissance des étudiants. Les jurys se réunissent à la fin de chaque semestre pour chaque année (M1 et M2). Il est précisé que conformément aux règles en vigueur à AMU, il n'y a pas de deuxième session en M2, mais uniquement en M1. Pour les spécialités « présentielles » les semestres ne se compensent pas (cela n'est pas précisé pour les spécialités « à distance »). L'évaluation des enseignements par les étudiants est peu abordée.

Suivi de l'acquisition de compétences
Pour les spécialités « à distance », une annexe descriptive au diplôme (ADD) peut être délivrée, qui mentionne la réussite à certaines UE spécifiques auquel l'étudiant peut s'inscrire. Les étudiants ont à disposition un portefeuille de compétences sur la plateforme Moodle, et un personnel doit être recruté dans le cadre du projet MEDSe-PubHeath pour promouvoir l'utilisation de ce portefeuille. Pour les spécialités « présentielles », un livret détaille les compétences attendues à l'issue de chacune des UE. Les UE sont organisées sur les compétences attendues, et leur validation sert de suivi à l'acquisition des compétences. Au total, la mention n'a pas encore mis en place de dispositif de suivi de l'acquisition des compétences. Une réflexion est en cours sur la formalisation de cette acquisition. Il s'agit là d'une marge d'amélioration pour la formation.
Suivi des diplômés
Le suivi des étudiants est peu développé. Les résultats des enquêtes de l'OVE ne sont pas présentés dans le détail, mais il semble que l'OVE ait pris beaucoup de retard dans la réalisation de ces enquêtes (derniers résultats pour la promotion 2010-2011), avec des taux de réponse bas. Les responsables de la mention réalisent leurs propres enquêtes, mais ces processus ne sont pas formalisés. Les pistes d'améliorations s'orientent vers la formalisation d'un réseau d'anciens diplômés et l'animation de cette communauté pour obtenir des résultats fiables quant au devenir professionnel des diplômés. Pour les enseignements à distance, par exemple, il est prévu de mettre en place un « *community manager* » pour structurer le suivi la communauté d'anciens diplômés (*alumni*).
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
Il n'y a pas de conseil de perfectionnement pour la formation, mais il s'agit d'une piste d'évolution affichée par les responsables de la mention. Pour les spécialités « présentielles », l'avis des professionnels est pris en compte, ainsi que celui des étudiants au cours d'une réunion annuelle. Pour les spécialités « à distance », des enquêtes de satisfaction des étudiants et d'évaluation des UE par eux sont mises en place.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Offre de formation en santé publique complète et de grande qualité.
- Offre de formation à distance originale en France de par ses modalités d'enseignement.
- Bonne définition des objectifs de la formation et des professions visées.
- Utilisation importante des outils des TICE et réflexion pédagogique poussée et adaptée à ces outils.
- Grande ouverture vers l'international.
- Participation de nombreux professionnels d'horizons variés.
- Bonne mutualisation des UE entre les spécialités.
- Mise en place d'une chaine de responsabilité pédagogique innovante et efficace.
- Excellente insertion dans le champ *Santé*.

Points faibles :

- Manque un suivi du devenir des diplômés.
- Absence de conseil de perfectionnement et d'évaluation de la formation par les étudiants pour certaines spécialités.
- Absence de fiche RNCP alors que 7 des 10 spécialités sont à vocation professionnelle, et absence de formalisation des compétences pour certaines spécialités.
- Taux de réussite assez faibles pour une formation sélective.

Avis global et recommandations :

Il s'agit d'une formation large, cohérente et complète dans le domaine de la santé publique. Elle est très bien implantée dans son environnement académique et professionnel. La possibilité de suivre des spécialités de master à distance permet une ouverture à l'international importante. La formation est à la pointe de l'utilisation des TICE, en tout cas dans le domaine de la santé publique. La formation est très bien adossée à la recherche, avec une diversité de terrain de stage riche et adaptée aux spécialités enseignées. Cette formation offre des débouchés professionnels valorisants.

Afin de parfaire cette formation, il serait important de mettre en place un conseil de perfectionnement et un meilleur suivi du devenir des étudiants, mais cela fait déjà partie des projets de l'équipe pédagogique. Il serait aussi utile qu'une fiche RNCP soit disponible. Enfin, il pourrait être envisagé de mieux formaliser l'aide apportée aux étudiants pour trouver un terrain de stage.

Observations de l'établissement

Aix*Marseille université
initiative d'excellence

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Evaluation des Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Les responsables de la formation ont bien pris connaissance de l'évaluation et n'ont pas d'observation à formuler.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Yvon Berland

université d'Aix-Marseille · AMU ·